



CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2024

A 18h00 EN L'HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES

(exécution de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- 1 - RAPPORT RELATIF AUX ACTIONS ENTREPRISES PAR LA VILLE DE SARTROUVILLE SUITE AUX OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES FORMULÉES EN 2023
SANS VOTE
- 2 - MODIFICATION DU DISPOSITIF DU RIFSEEP
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
- 3 - CRÉATIONS D'EMPLOIS PERMANENTS ET D'EFFECTIFS BUDGÉTAIRES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 4 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "ACTION RÉGIONALE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT URBAIN (PRIN ET PRIR)"
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
- 5 - ACQUISITION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SITUÉ AU 43 RUE DE STALINGRAD ET CADASTRÉ AW128 AUPRÈS DES CONSORTS SOULIER
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOLET, M. MOUNIER
- 6 - MODIFICATION N°9 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - DÉCISION DE RÉALISER UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET ENGAGEMENT DE LA CONCERTATION

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER

- 7 - ALIÉNATION DU VOLUME N°8 ET DU LOT N°196 DÉPENDANT DU VOLUME N°1 AU SEIN DE LA RÉSIDENCE "LE PLAZA", SISE ANGLE AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ET RUE PABLO PICASSO ET CADASTRÉE AM26, AU PROFIT DE LA S.C.I. CERGY CHAUFFOURS

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA

- 8 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE TRANSFERT TEMPORAIRE DE MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS POUR LA RÉNOVATION DE LA ROUTE DE SEINE À CORMEILLES-EN-PARISIS ET LA RUE DE LA FRETTE À SARTROUVILLE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9 - APPROBATION DE LA MODIFICATION DE CONTRAT N°2 A LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA RÉALISATION ET L'EXPLOITATION D'UNE FERME PÉDAGOGIQUE

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA

- 10 - CONVENTION DE GESTION EN FLUX PIERRES ET LUMIÈRES

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER

- 11 - CONVENTION DE GESTION EN FLUX TOIT ET JOIE

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER

- 12 - CONVENTION CADRE POUR L'ÉTUDE ET LA RÉALISATION DE PRESTATIONS DE SERVICES SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA

Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER ne prennent pas part au vote

- 14 - ADHÉSION ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MAINTIEN À DOMICILE (SIMAD)
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15 - RELEVÉ DES DÉCISIONS MUNICIPALES (Article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales)